

(19)



Europäisches Patentamt

European Patent Office

Office européen des brevets



(11)

EP 0 941 681 A1

(12)

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:  
15.09.1999 Bulletin 1999/37

(51) Int. Cl.<sup>6</sup>: **A47F 7/02**

(21) Numéro de dépôt: 98104351.6

(22) Date de dépôt: 11.03.1998

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE DK ES FI FR GB GR IE IT LI LU MC  
NL PT SE**  
Etats d'extension désignés:  
**AL LT LV MK RO SI**

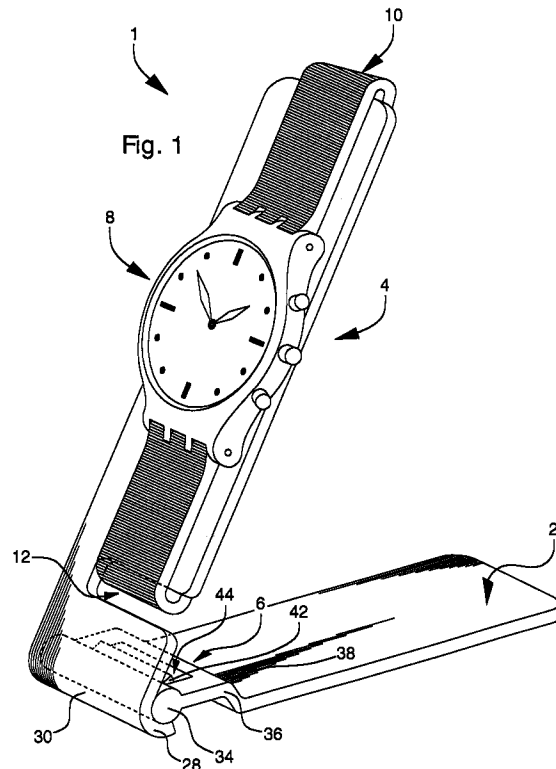
(72) Inventeur: **Schaad, Raymond**  
2540 Grenchen (CH)

(74) Mandataire:  
**Ravenel, Thierry Gérard Louis et al  
I C B,  
Ingénieurs Conseils en Brevets SA,  
7, rue des Sors  
2074 Marin (CH)**

(71) Demandeur: **SWATCH AG**  
CH-2500 Biel (CH)

**(54) Présentoir destiné à l'exposition d'une montre entre une position à plat et une position érigée**

(57) La présente invention a pour objet un présentoir (1) pour montres (8), caractérisé en ce qu'il comprend un piétement (2) et une plaque de présentation (4) articulés entre eux à pivotement par l'intermédiaire d'une charnière (6). Grâce à ces caractéristiques, la présente invention procure un présentoir (1) très simple dans ses moyens et permettant de présenter une montre (8) de façon claire et attrayante entre une position à plat, par exemple en exposition sur une étagère, et une position érigée notamment dans les vitrines extérieures des magasins de vente.



EP 0 941 681 A1

## Description

[0001] La présente invention concerne un présentoir destiné à l'exposition à plat ou en position érigée d'une montre notamment dans les vitrines des bijouteries et des magasins spécialisés dans la vente de pièces d'horlogerie.

[0002] Très souvent encore, les montres sont simplement exposées à plat selon des arrangements parallèles, combinés ou encore en éventail dans les vitrines des bijouteries et autres magasins spécialisés qui les commercialisent.

[0003] On connaît néanmoins déjà des présentoirs pour montres qui permettent une présentation des montres à la fois plus claire et plus harmonieuse. Ces présentoirs connus revêtent différentes formes, des plus simples aux plus complexes. Il peut s'agir, par exemple, d'une simple bande d'un matériau semi-rigide tel que de l'aluminium pliée transversalement selon un certain angle de façon à présenter une première partie formant un piétement, et une seconde partie formant une plaque de présentation sur laquelle est fixée la montre. Ce premier type de présentoir a pour mérite d'être très simple dans ses moyens, tout en permettant une présentation des montres dynamique et attrayante. Son inconvénient réside cependant dans le fait que l'angle formé par le piétement et la plaque de présentation est fixe. Or, selon les besoins, on peut vouloir présenter la montre par exemple à plat, ou sous une certaine inclinaison. Pour répondre à cette demande, il faudrait multiplier le nombre de présentoirs, chaque famille de présentoirs présentant un angle différent entre le piétement et la plaque de présentation. Cette solution est peu commode car elle obligerait les vendeurs à conserver en stock un nombre important de ces présentoirs.

[0004] D'autres types de présentoirs plus sophistiqués sont également connus. Ces présentoirs comprennent généralement une embase revêtue de la marque et du nom commercial de la montre et portant une pièce, par exemple en matière plastique injectée ou moulée, dont la géométrie est adaptée au maintien de la montre. Ces présentoirs sont le plus souvent destinés à l'exposition de montres munies d'un bracelet extensible ou possédant un fermoir dit en portefeuille ou à lames déployantes.

[0005] La présente invention a pour but de remédier aux problèmes et inconvénients ci-dessus en proposant un présentoir permettant de présenter une montre selon une position quelconque comprise entre une première position à plat et une seconde position érigée.

[0006] A cet effet, la présente invention a pour objet un présentoir pour montres, caractérisé en ce qu'il comprend un piétement et une plaque de présentation articulés entre eux à pivotement par l'intermédiaire d'une charnière.

[0007] Grâce à ces caractéristiques, la présente invention procure un présentoir très simple dans ses moyens et permettant de présenter une montre de

façon claire et attrayante entre une position à plat, par exemple en exposition sur une étagère, et une position érigée notamment dans les vitrines extérieures des magasins de vente. Le présentoir selon l'invention est peu coûteux à fabriquer et peut en outre se substituer à tous les types de présentoir connus à l'heure actuelle.

[0008] D'autres caractéristiques et avantages de la présente invention apparaîtront plus clairement à la lecture de la description détaillée qui suit d'un exemple de réalisation du présentoir selon l'invention, cet exemple étant donné à titre purement illustratif et non limitatif, en liaison avec les dessins annexés dans lesquels :

- la figure 1 est une vue en perspective d'une première variante d'exécution du présentoir selon l'invention;
- la figure 2 est une vue en perspective d'une seconde variante d'exécution du présentoir selon l'invention;
- la figure 3 est une vue en perspective à plus grande échelle de la charnière reliant à pivotement la plaque de présentation au piétement;
- la figure 4 est une vue en perspective à l'état dissocié du piétement et de la plaque de présentation, et
- la figure 5 est une vue en perspective du présentoir de la figure 1 en position à plat.

[0009] Comme il ressort de la figure 1, le présentoir pour montres selon la présente invention, désigné dans son ensemble par la référence numérique générale 1, est constitué d'un piétement 2 et d'une plaque de présentation 4 articulés entre eux à pivotement par l'intermédiaire d'une charnière 6. Le présentoir 1 selon l'invention sera réalisé en tout matériau adapté tel que, notamment, une matière plastique injectée ou moulée.

[0010] La variante d'exécution du présentoir 1 selon l'invention représentée sur la figure 1 est destinée à une montre 8 comprenant un bracelet flexible 10 ou possédant un fermoir à lames déployantes. Pour pouvoir enfiler le bracelet 10 de la montre 8 sur la plaque de présentation 4, celle-ci présente vers son extrémité inférieure une encoche rectiligne 12 de maintien-guidage. Un espace suffisant est avantageusement prévu en dessous de l'encoche 12 de façon à pouvoir, par exemple, apposer la marque et le nom commercial de la montre exposée.

[0011] Selon une autre variante d'exécution représentée sur la figure 2, la plaque de maintien 4 se présente sous la forme d'une simple tige 14 généralement rectiligne. Cette forme de réalisation est destinée à une montre 16 possédant un bracelet 18 à deux brins 20 et 22. Le bracelet 18 est enfilé sur la tige 14 par sa boucle 24 et arrêté en translation le long de cette tige 14 par une butée 26 ou tout autre moyen de blocage.

[0012] On examine maintenant en référence aux figures 3 et 4 la charnière 6 permettant l'articulation à pivotement de la plaque de présentation 4 sur le piétement 2. Cette charnière 6 comprend un retour semi-cylindri-

que 28 prévu dans le prolongement inférieur de la plaque de présentation 4 et s'étendant par exemple sur toute la longueur de son bord transversal 30. Ce retour 28 délimite une gorge circulaire 32 pour la réception d'un cylindre 34 homologue porté par le bord transversal avant 36 du piétement 2. Grâce à ces caractéristiques, le piétement 2 peut être monté sur la plaque de présentation 4 par simple encliquetage du cylindre 34 dans la gorge 32, sans l'aide d'aucun outil ou accessoire.

**[0013]** Le cylindre 34 est libre à pivotement dans la gorge 32, de sorte que la plaque de présentation 4 peut s'étendre entre une première position à plat, à recouvrement du piétement 2, et une seconde position inclinée dans laquelle elle forme un angle avec ledit piétement 2. Dans sa position à plat (figure 5), la plaque de présentation 4 s'étend parallèlement à, et à distance suffisante du piétement 2 pour permettre le passage du bracelet flexible 10 de la montre 8. D'autre part, le piétement 2 présente un décrochement rectiligne et transversal 38 dirigé vers le bas, de sorte que ledit piétement 2 s'étend horizontalement dans le même plan que le contour extérieur de la gorge circulaire 32.

**[0014]** Afin de pouvoir redresser la plaque de présentation 4 selon des angles importants relativement au piétement 2, le retour semi-cylindrique 28 est réduit en longueur le long de son bord libre 40. Cette réduction en longueur forme une languette 42 qui pénètre dans un dégagement 44 correspondant prévu parallèlement à, et entre le cylindre 34 et le bord avant 36 correspondant du piétement 2.

**[0015]** Selon une caractéristique avantageuse de l'invention, le cylindre 34 porte des cannelures telles que 46 sur au moins une partie de sa périphérie. Ces cannelures 46 agissent à la façon d'un frein de façon à assurer le maintien stable de la plaque de présentation 4 en position inclinée relativement au piétement 2.

**[0016]** Il va de soi que les dimensions du piétement 2 sont ajustées de façon à conférer au présentoir 1 selon l'invention une bonne stabilité mécanique.

**[0017]** Diverses modifications et variantes simples entrent dans le cadre de la présente invention.

## Revendications

1. Présentoir pour montres, caractérisé en ce qu'il comprend un piétement (2) et une plaque de présentation (4) articulés entre eux à pivotement par l'intermédiaire d'une charnière (6).
2. Présentoir selon la revendication 1, caractérisé en ce que la charnière (6) comprend un retour semi-cylindrique (28) prévu dans le prolongement inférieur de la plaque de présentation (4) et délimitant une gorge circulaire (32) pour la réception à pivotement d'un cylindre (34) homologue porté par le bord transversal avant (36) du piétement (2).

3. Présentoir selon la revendication 2, caractérisé en ce que le retour semi-cylindrique (28) est réduit en longueur le long de son bord libre (40), de façon à présenter une languette (42) qui pénètre dans un dégagement (44) correspondant prévu parallèlement à, et en retrait du cylindre (34).

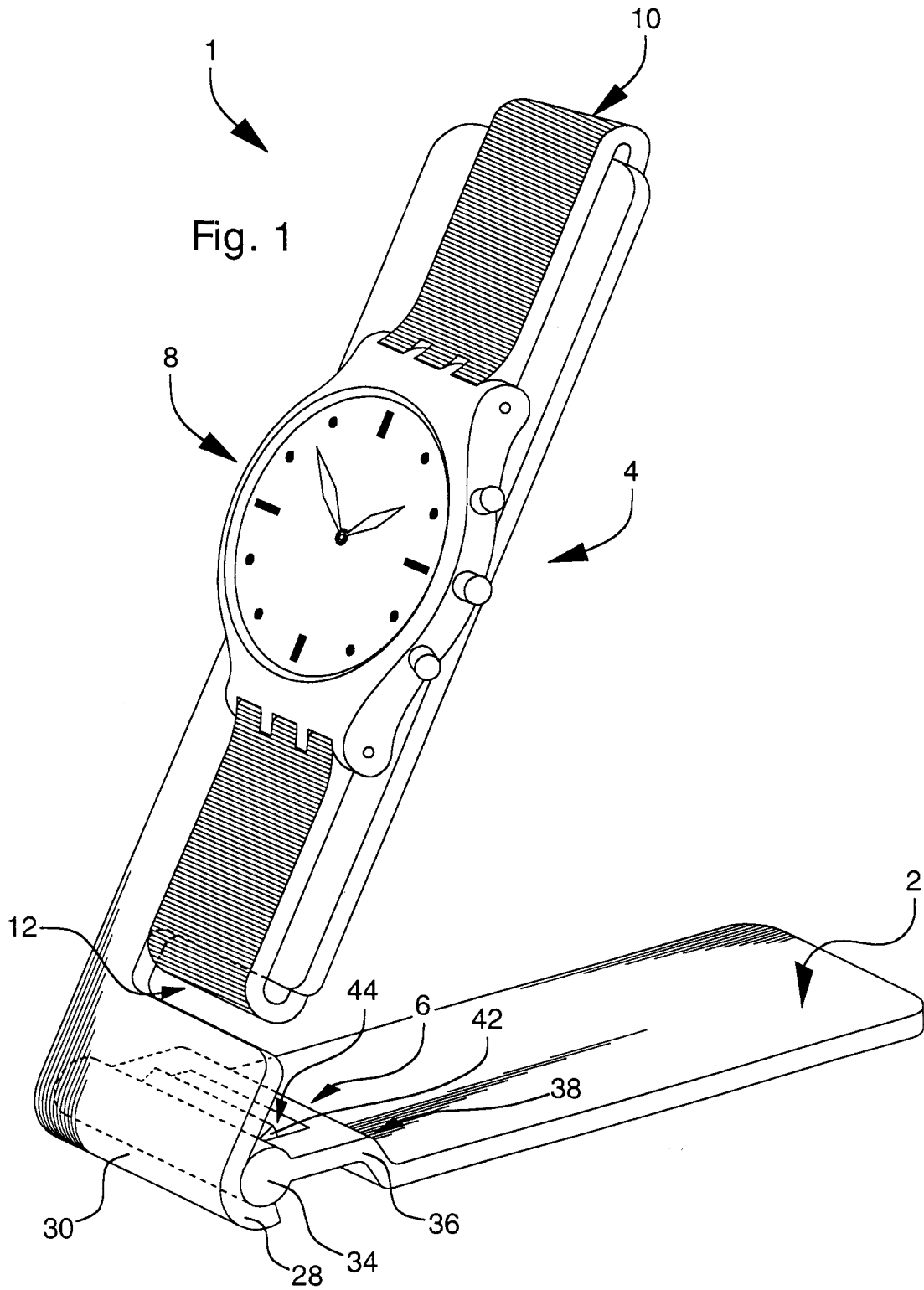
4. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 2 ou 3, caractérisé en ce que le cylindre (28) porte des cannelures (46) sur au moins une partie de sa périphérie.

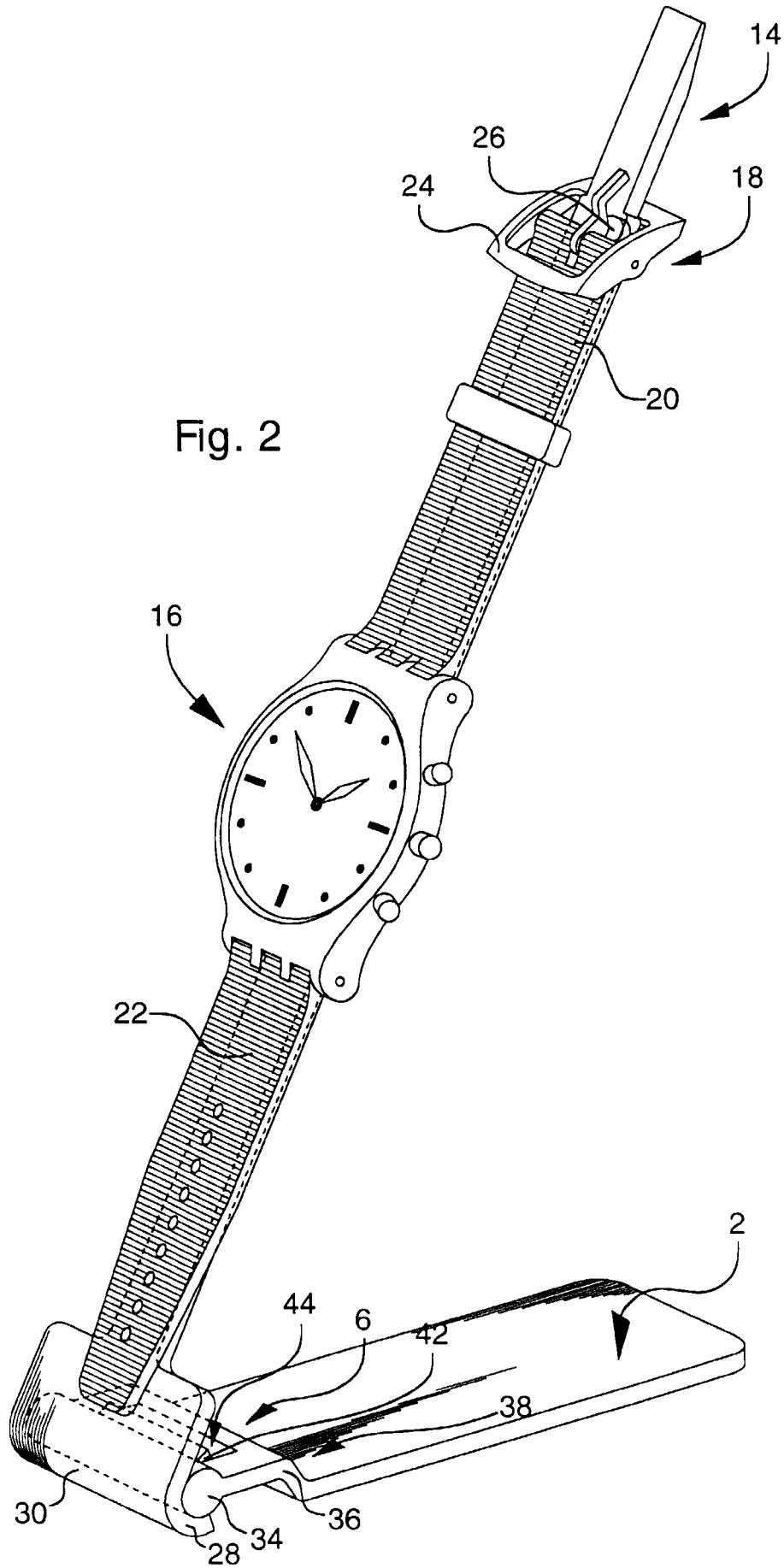
5. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que la plaque de présentation (4) présente une encoche de maintien-guidage (12).

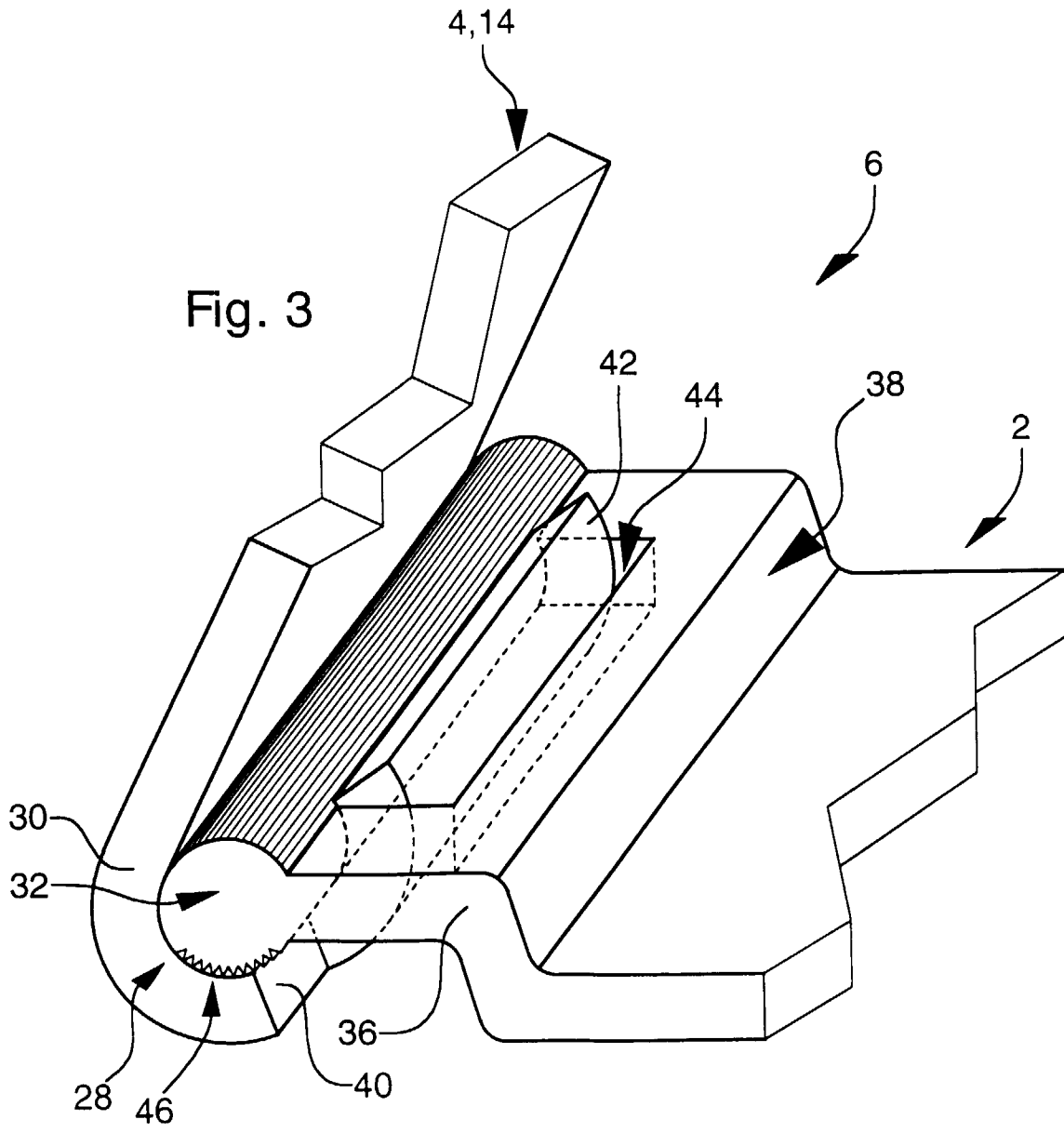
6. Présentoir selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que la plaque de présentation (4) est une tige (14) généralement rectiligne.

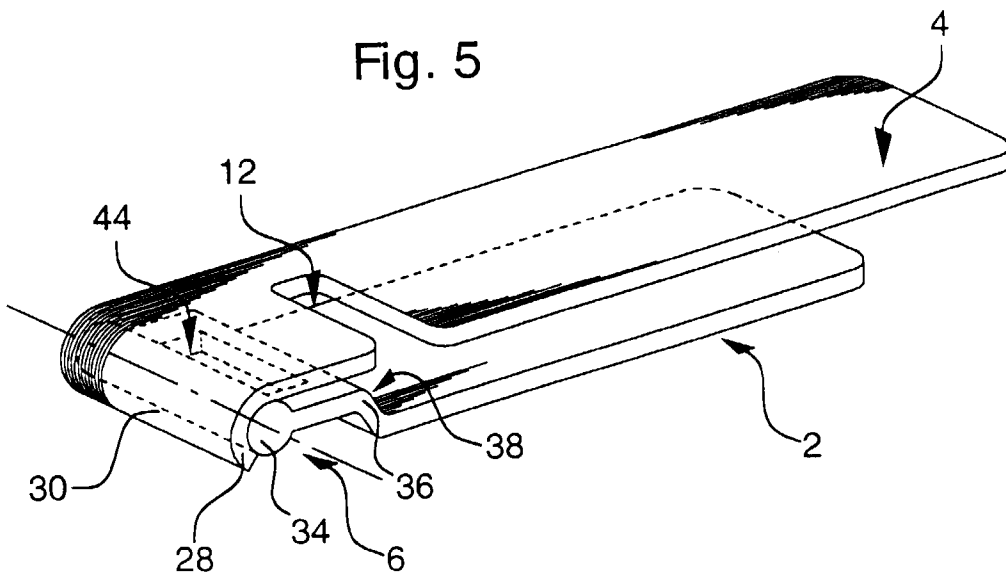
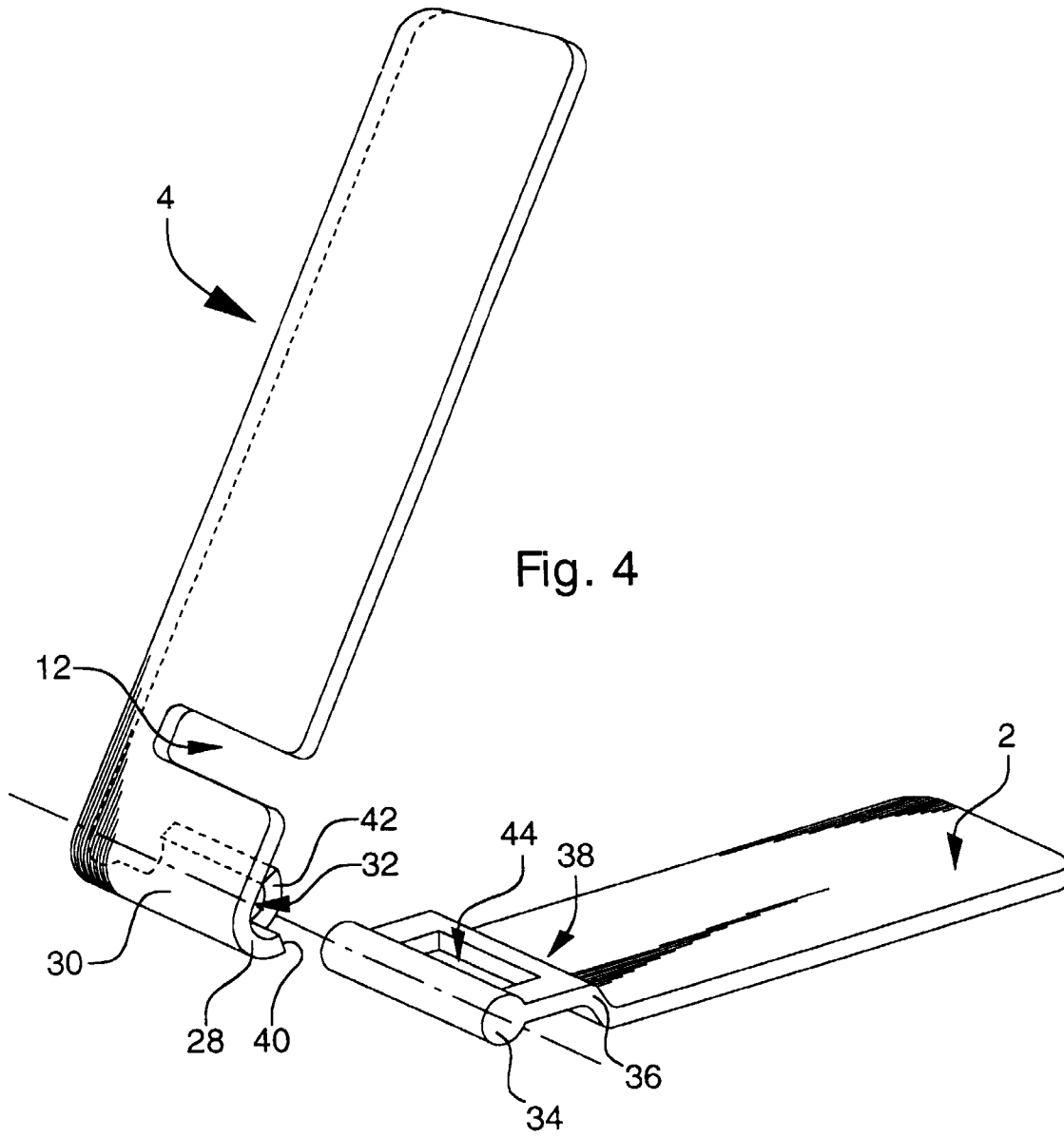
7. Présentoir selon la revendication 6, caractérisé en ce que la tige (14) comprend une butée (26).

8. Présentoir selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce que le piétement (2) présente un décrochement (38) dirigé vers le bas.











Office européen  
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande  
EP 98 10 4351

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y A	GB 2 106 673 A (SEIKOSHA KK) 13 avril 1983 * page 2, ligne 27 - ligne 55; figure 3D * ---	1 4	A47F7/02
Y	US 2 178 652 A (SHIELDS) 7 novembre 1939 * le document en entier * ---	1	
A	CH 356 661 A (WOLF) 13 octobre 1961 * le document en entier * ---	1	
A	FR 2 293 757 A (YEMA) 2 juillet 1976 * figure 3 * ---	1	
A	DE 25 31 747 A (KRONER) 3 février 1977 * figures 1-3 * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			A47F B65D G04B
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		24 août 1998	Pineau, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	